



For the Wellbeing and Dignity of Older people

Fiche d'information

Le projet WeDO



Le projet WeDO est un projet européen cofinancé par la DG Emploi et Affaires sociales de la Commission européenne suite à l'appel à propositions pour un projet pilote sur la prévention des abus envers les personnes âgées. Ce projet est la continuité du projet EUSTACEA qui a développé une Charte européenne des droits et responsabilités des personnes âgées et en particulier des femmes âgées, ayant besoin

d'assistance et de soins de longue durée.

Le projet est coordonné par AGE Platform Europe, plateforme représentant plus de 150 organisations de personnes âgées à travers l'Europe. Le projet rassemble 18 partenaires venant de 12 Etats membres. **L'objectif global du projet est de développer un partenariat européen durable et croissant réunissant des organisations qui s'engagent à travailler ensemble pour promouvoir le bien-être et la dignité de personnes âgées vulnérables ou handicapées, et pour prévenir les abus envers ces personnes à travers la promotion de la qualité des soins de longue durée.** Le projet a commencé le 1^{er} décembre 2010 et durera 2 ans.

Contexte

Ces dernières années, la question de la maltraitance et de la négligence envers les personnes âgées vulnérables a gagné de l'importance aux niveaux européen et national. Les autorités publiques, les décideurs politiques, les prestataires de services et les organisations d'utilisateurs sont désormais conscients que, de la même façon que les abus envers les enfants, la maltraitance des personnes âgées ne peut plus être tolérée et que des mesures doivent être prises pour s'assurer que toutes les personnes âgées en perte d'autonomie et nécessitant pour des soins ou d'une assistance soient protégées et puissent vieillir dans la dignité.

Le projet WeDO s'appuie sur l'effort réalisé ces dernières années au niveau européen par les Présidences successives de l'Union européenne, avec le soutien du Parlement européen et de la Commission européenne. Le projet se base sur l'article 25 de la Charte européenne des Droits fondamentaux et l'article 19 de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées et sur le Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement. Il s'appuie également sur les résultats de projets européens importants, sur les instruments



Avec le soutien de l'Union européenne

existants et le travail crucial qui a déjà été réalisé aux niveaux national et local dans les Etats membres.

Avec ce projet, nous espérons aider les autorités publiques, les prestataires de services de soins de longue durée et les investisseurs à répondre de manière adéquate aux besoins croissants de notre population vieillissante dans le contexte actuel de crise économique, de restrictions budgétaires et de changements sociétaux rapides. Des réformes importantes sont en cours dans le domaine des soins de longue durée : nous assistons à une délocalisation croissante des services, une mobilité transnationale toujours plus grande des professionnels de santé et des usagers, une participation croissante des usagers et de leur famille dans le financement des coûts des soins de longue durée ainsi que des attentes toujours plus grandes du public par rapport à la protection. Cela implique davantage d'actions en faveur des personnes âgées toujours plus nombreuses et fragiles vis-à-vis des risques d'abus et pour soutenir des soins de longue durée de qualité.

Résultats attendus

Le projet cherchera à développer un **Cadre européen volontaire pour la qualité des soins de longue durée** dans les milieux institutionnels et pour les soins à domicile. Ce cadre comprendra une série de principes fondamentaux que tous les partenaires développeront ensemble et auxquels ils adhéreront, utilisant comme base la Charte européenne des droits et responsabilités des personnes âgées développée par le projet EUSTACEA. Ce cadre européen pour la qualité des soins de longue durée s'appuiera sur les résultats d'autres projets européens importants et du travail du Comité de la Protection Sociale sur un cadre européen volontaire pour la qualité des services sociaux.

Le partenariat développera également un **Guide européen du Partenariat** qui comprendra des recommandations pour la mise en œuvre **d'outils participatifs de développement, de contrôle et de système de labellisation de la qualité**. Ces instruments seront adaptables aux différents contextes structurels et légaux des pays et régions. Ils auront pour objectif d'aider les Etats membres à mettre en place le Cadre européen pour la qualité des soins de longue durée et la Charte européenne en les traduisant en avancées concrètes afin d'atteindre une meilleure qualité dans la délivrance de soins de longue durée pour les usagers.

A la fin du projet, nous espérons que tous les partenaires s'engageront à mettre en place une stratégie nationale pour le bien-être et la dignité des personnes âgées afin d'assurer la continuité du partenariat. Nous espérons que tous les partenaires s'engageront à continuer à partager leurs expériences et à travailler ensemble sur le long terme afin d'assurer que les actions décidées par les différentes parties prenantes pourront permettre de se soutenir mutuellement en restant impliqués dans le partenariat européen.

En savoir plus sur le projet:

Site internet: www.age-platform.eu/en/wellbeing - Coordinatrice du projet : Maude Luherne, AGE Platform Europe – maude.luherne@age-platform.eu



Avec le soutien de l'Union européenne